MES LOISIRS TOUTE L'ANNÉE !

Animateurs-trices ACM
avec ou sans hébergement

L'association ARPEJ-Rezé propose des activités de loisirs aux enfants rezéens de 3 à 17 ans pendant leur temps libre et les vacances scolaires. Elle recrute de juin à décembre 2021 des **animateurs-trices en accueil de loisirs et/ou en séjours,** en CDD 0.54 ETP, CCN Eclat (Ex. Animation).

Descriptif des missions	Sous la responsabilité d'un-e Directeur-trice : - garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants, - proposer et organiser des activités d'animation auprès des enfants, en concertation avec l'équipe d'animateurs-trices, dans le respect du projet éducatif de l'association et des projets pédagogiques, - participer au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs / du séjour et enrichir la vie de l'équipe d'animation, - appliquer et faire respecter les règles sanitaires et de sécurité, notamment celles du protocole sanitaire lié au COVID-19.
Formation	BAFA / BAFD / BPJEPS validés CAP petite enfance ou autres équivalents (élèves éducateurs spécialisés ou moniteurs éducateurs…).
Compétences requises	• Expérience relative à l'animation auprès des enfants • Sens de l'organisation et capacité d'adaptation • Sens du travail en équipe • Autonomie et initiative
Qualités	• Disponibilité et ponctualité • Sens de l'écoute et des responsabilités • Etre respectueux et vigilant • Etre force de proposition
Profil	18 ans minimum Permis B souhaité Accessible aux travailleurs en situation de handicap
Conditions de travail	Modulation du temps de travail avec acquisition d'1 semaine supplémentaire de congés dite « à zéro » et mensualisation de la rémunération (10.62 €/H bruts), horaires irréguliers en été (soirées et nuitées si séjours). Acquisition de 2.5 jours de CP par mois (6 semaines de CP sur une année pleine), + compensation des jours fériés présents sur des jours non travaillés. Mercredis de juin (avec prépas les mardis) + 1 ou 2 mois d'été (ALSH ou séjours) + mercredis (avec prépas les mardis) de septembre à décembre 2021 + petites vacances d'automne et de fin d'année. Si 1 mois de travail en été : petites vacances de fin d'année banalisées Si 2 mois de travail en été : petites vacances d'automne et de fin d'année banalisées.
Poste à pourvoir	Plusieurs postes à pouvoir du 1er juin 2021 au 31 décembre 2021
Dépôt de candidature	Adresser CV et lettre de motivation à: recrutement@arpej-reze.fr avec la référence en objet du mail : **ANISCO21**